

ETIQUETTE PATIENT

 SEJOUR EN COURS

 (OBLIGATOIRE)

Département ACP
 Enregistré sous le N° 75 233
Dr Marine LEFEVRE
 Tél. 01 56 61 68 03
anapath@imm.fr
DEMANDE D'EXAMEN
 8014

 REFERENCE ACP

 (OBLIGATOIRE)

PONCTION BIOPSIE – DEPARTEMENT IMAGERIE

Tel. 7073 - 7085 - 7081

MEDECIN PRESCRIPTEUR + Tél. si besoin	MEDECIN PRELEVEUR + Tél. si besoin	MANIPULATEUR RADIO + Tél. si besoin	DATE DE PRELEVEMENT	HEURE DE PRELEVEMENT / FIXATION

RENSEIGNEMENTS CLINIQUES
PRELEVEMENT(S) – TYPE DE PRELEVEMENT – SITE ANATOMIQUE D'ORIGINE
 PONCTION BIOPSIE A L'AIGUILLE SOUS SCANNER

 PRELEVEMENT NON FIXE

 PONCTION BIOPSIE A L'AIGUILLE SOUS ECHOGRAPHIE

 AUTRE(S) préciser

NOMBRE TOTAL DE FLACON(S) ENVOYE(S) :
ATTENTION : LES PRELEVEMENTS SANS FIXATEUR POUR CONGELATION -80° DOIVENT IMPERATIVEMENT ETRE DESCENDUS LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE DANS UN FLACON BOUCHON ROUGE CONTENANT DU SERUM PHYSIOLOGIQUE AVEC UNE ETIQUETTE PORTANT LA MENTION « POUR CONGELATION »
RESERVE AU DEPARTEMENT ACP

 DECALCIFICATION : OUI NON

ENREGISTRE PAR	NON CONFORMITE - CODE	HEURE DE FIXATION / INITIALES	PATHOLOGISTE / TECHNICIEN	NOMBRE DE BLOC(S)

OUVERTURE DU DEPARTEMENT : 8H30 A 18H30 DU LUNDI AU VENDREDI

 DURANT LES HEURES D'OUVERTURE ACHEMINER IMMEDIATEMENT LES PRELEVEMENTS
 EN CAS DE FERMETURE, LE WEEK-END ET LES JOURS FERIES, CONSERVER LES PRELEVEMENTS FIXES A TEMPERATURE AMBIANTE ET LES ACHEMINER DES REOUVERTURE
 (PROCEDURE « CONDITIONS GENERALES DE PRELEVEMENT EN ACP » DISPONIBLE SUR VISKALI)
ATTENTION : DANS LE CAS D'UN LIQUIDE BIOLOGIQUE : NE PAS LE FIXER ET LE CONSERVER AU REFRIGERATEUR